



## Retour des livres au CDI et prêt vacances

publié le 15/06/2023

Descriptif :

Pensez à rapporter au plus tard JEUDI 22 JUIN tous les livres au CDI, pour inventaire.

Si vous êtes là à la rentrée, vous pouvez emprunter à partir du 30 juin des romans ou livres documentaires pendant les vacances.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.